

Les effets des mines terrestres diminuent grâce à une action concertée

Le problème que posent les mines terrestres n'est pas insoluble, affirme un haut responsable du département d'État.

13 mars 2006

Par Wendy Lubetkin
Rédactrice du « Washington File »

Genève - De l'avis d'un haut responsable américain et d'une responsable de l'ONU, les projets de déminage et les projets visant à atténuer les effets qu'ont les mines terrestres sur la vie des gens ont enregistré de véritables progrès grâce à une action internationale concertée.

Il est possible de trouver une solution au problème des conséquences des mines terrestres et il est possible de s'y attaquer immédiatement, a fait valoir M. Richard Kidd, directeur du bureau du département d'État chargé des questions liées à la réduction des armements, le 8 mars à Genève, lors d'une conférence de presse à laquelle participait Mme Paula Claycomb, directrice du bureau « mines terrestres et armes de petit calibre » de l'UNICEF. (Les deux personnalités avaient, le 7 mars, assisté à une réunion du « Mine Action Support Group » (Groupe d'appui à l'action antimines, MASG), un organisme qui facilite le partage des informations et la coordination entre les pays donateurs et les partenaires des programmes de déminage. Les États-Unis ont récemment assumé la présidence de ce groupe, qui change régulièrement.)

Le nombre de décès imputables aux mines terrestres est tombé de 26.000 il y a trois ans à 10.000 en 2005, a précisé M. Kidd, faisant remarquer que si ce chiffre était toujours élevé, une amélioration avait cependant été notée en ce qui concerne la gravité des conséquences des mines terrestres aux quatre coins du monde.

Parmi les succès remportés par les programmes de déminage, il a mentionné le Guatemala qui a été déclaré « pays déminé » en décembre 2005 ; l'Angola, où le nombre de morts imputables aux mines a fortement diminué ; et l'Afghanistan, qui a enregistré une baisse de 12 % des décès dus aux mines. Le département d'État considère un pays « déminé » lorsque des solutions ont été trouvées aux conséquences humanitaires les plus urgentes des mines terrestres, mais il ne garantit pas qu'il ne reste aucune mine dans ce pays.

L'appui financier des États-Unis au déminage humanitaire a récemment dépassé la barre de 1 milliard de dollars et comprend les contributions faites par ce pays depuis la création en 1993 du programme d'action humanitaire antimines.

Selon M. Kidd, les conférenciers participant à la réunion du MASG ont fait diverses prévisions sur le temps qu'il faudra pour éliminer complètement les effets néfastes des mines terrestres sur l'exploitation des sols. « Personne n'a mentionné plus de 28 ans, et c'était le scénario le plus compliqué : éliminer le problème complètement », a-t-il déclaré, ajoutant que des progrès significatifs seront sûrement enregistrés plus rapidement lorsqu'il s'agit d'atténuer les problèmes dans les régions les plus fortement affectées.

« En ce qui concerne l'Afghanistan, d'ici cinq ans, nous serons en mesure de nous occuper des champs de mines qui font actuellement des victimes et de ceux pour lesquels les conséquences aux plans social et économique sont les plus graves », a-t-il expliqué.

Mme Claycomb a fait remarquer que l'action antimines va se trouver sous les feux des projecteurs le 4 avril, à l'occasion des activités qui seront organisées pour marquer la première « Journée internationale d'action antimines ».

Le 7 mars, le département d'État avait annoncé des dons totalisant 1,9 million de dollars à 10 organismes, dont l'UNICEF (communiqué en anglais : <http://www.state.gov/r/pa/prs/ps/2006/62695.htm>), pour appuyer les programmes humanitaires d'action antimines.

En réponse à un interlocuteur qui lui demandait comment il conciliait le rôle des États-Unis en tant que principal supporter de l'action contre les mines terrestres et la décision politique de ce pays de ne pas signer le traité d'Ottawa de 1997 qui interdit les mines terrestres, M. Kidd a fait valoir que le débat de politique n'avait pas détourné les partenaires de l'action antimines de l'objectif commun qui est de réduire les menaces que les mines qui se trouvent enfouies dans le sol représentent à l'heure actuelle.

Il a rappelé que les États-Unis avaient d'importants engagements en matière de sécurité aux quatre coins de la planète mais qu'ils s'efforçaient d'arriver à un équilibre entre les exigences militaires et les objectifs humanitaires.

« La politique des États-Unis en matière de mines terrestres, qui a été annoncée en 2004, est sans ambiguïté : les États-Unis ne laisseront aucune mine derrière eux, quel que soit le champ de bataille et quel que soit l'endroit du monde », a-t-il déclaré, ajoutant que cette politique s'applique

aux grosses mines anti-char que ne couvre pas la Convention d'Ottawa.
« C'est l'engagement le plus général qu'ait pris à ce jour un pays quelconque », a-t-il souligné.